MAINE-ET-LOIRE

Avec Sojadis, une voiture pour tous

Nichée au cœur des Mauges, Sojadis transforme les voitures pour permettre aux personnes handicapées de conduire. Elle équipe aussi les véhicule pour les auto-écoles.

Visseuse et tournevis sont de sortie, dans ce grand garage de la place du Maréchal-Leclerc, à Jallais, à une vingtaine de kilomètres au nord de Cholet. Pas de capots ouverts, mais des mécaniciens agenouillés, la tête sous le volant. D'un côté, l'un d'entre eux s'affaire à rendre une voiture accessible à une personne en situation de handicap, via une poignée d'accélération au volant. De l'autre, son collègue bataille pour transformer un véhicule lambda en voiture auto-école. Un bon résumé de l'activité de l'entreprise Sojadis, concepteur et fabricant de systèmes électroniques d'aide et d'apprentissage à la conduite.

> « La vraie évolution, c'est une prise de conscience »
> **ADELINE HUMEAU**
> Directrice de Sojadis

Jallais, place du Maréchal-Leclerc, mercredi 24 mars. Chez Sojadis, de nombreuses automobiles neuves passent par les ateliers afin d'être équipées. Objectif : les adapter aux besoins d'une personne handicapée ou d'une auto-école. PHOTO : CO - ALEXANDRE BLAISE

Une activité qui prend ses racines en 1981. Cette année-là, un habitant de Jallais vient toquer à la porte de la concession Peugeot de cette petite commune des Mauges. L'homme, handicapé moteur, demande au patron, Jean-Marie Humeau, d'équiper sa voiture. Ce dernier se tourne vers une entreprise parisienne. Depuis, la donne a bien changé : si Jean-Marie Humeau est toujours aux commandes, accompagné de sa fille Adeline, Sojadis a officiellement vu le jour en 2006 et est devenu le leader dans son secteur. De quoi répondre *« à 90 % des besoins des conducteurs handicapés »*, avec une dizaine d'équipements développés en interne (boitiers, leviers, poignées...).

Et l'horizon est dégagé pour cette PME des Mauges (22 salariés). *« Avec l'handiconduite, nous sommes sur un marché de niche*, pose Adeline Humeau, directrice. *On continue de se développer sur le marché national, mais depuis une quinzaine d'années, l'export a pris le dessus (25 % d'un chiffre d'affaires estimé à 3,5 millions d'euros en 2020*). Le potentiel est là. »* Présent dans une vingtaine de pays, surtout dans l'Europe de l'Ouest, Sojadis vend aussi en Corée du Sud, en Australie et bientôt en Inde, via un réseau d'installateurs de ses équipements (70 dans 50 en France). Si elle profite du faible intérêt des constructeurs automobiles pour la cause, l'entreprise doit composer avec un habitacle et un tableau de bord optimisés. Dit autrement, l'espace est riquiqui. Et avec lui la marge de manœuvre pour adapter les voitures *« C'est ça le défi ! »*, sourit Adeline Humeau, qui préfère saluer les avancées : *« La vraie évolution, c'est une prise de conscience de la sécurité. Avant, nous évoluions dans un milieu où l'objectif était déjà de rendre la conduite possible aux handicapés. »*

L'activité auto-écoles, dont les techniques utilisées sont *« semblables »*, n'est pas en reste. Elle représente encore la moitié du chiffre d'affaires. Et au moins un millier d'auto-écoles sont équipées par Sojadis. Mais Adeline Humeau nuance : *« La transformation des auto-écoles est un marché franco-belge, les réglementations sont très différentes en fonction des pays. Ce marché est le même, voire légèrement en retrait depuis des années. »*

*À titre de comparaison, en 2007, avant que Sojadis ne se lance dans l'international, son chiffre d'affaires atteignait 1,5 millions d'euros.

Alexandre BLAISE

Bientôt la voiture faite par tous ?

Appelez ça tournant, révolution ou transformation. En tout cas, depuis 2018, Sojadis a décidé de rimer avec numérique.

Aussi bien au sein de la PME de Jallais, qui compte une vingtaine de salariés, que vis-à-vis de ses clients ou du grand public. *« Une telle transformation, ça se fait en interne et en externe »*, défend Valentin Morillon, responsable qualité et communication. *« Nous avons toujours eu une culture informatique, mais il y avait des trous dans la raquette*, admet Adeline Humeau, directrice. Ça a été une prise de conscience. *On le voit bien nous-mêmes, un consommateur veut des informations et tout de suite. »*

Va, donc, pour une refonte du site, une présence renforcée sur les réseaux sociaux, une newsletter interne ou encore *« la création d'hologrammes de certains produits »*. Le tout accompagné par une agence de transformation digitale, BlueMarketing, basée à Clisson (Loire-Atlantique). L'occasion est belle, aussi, de numériser tous les conseils à destination des conducteurs en situation de handicap, délivrés dans le livre blanc de l'handiconduite, signé Sojadis en 2018. de la liste des équipements aux aides à l'achat.

En cette fin de mois de mars, c'est un outil bien particulier, unique en France, qui va être lancé en ligne. Un générateur permettant aux concessionnaires – à qui une auto-école a demandé un véhicule – de choisir et d'estimer la transformation idoine en fonction de la marque, du modèle... Et demain ? Adeline Humeau espère bien adapter ce générateur à l'handiconduite : *« Pour que ces conducteurs puissent paramétrer leurs voitures à distance, avec tous les équipements dont ils ont besoin. »* Un niveau supplémentaire, dans le numérique.

A. B.

Jallais, place du Maréchal-Leclerc, mercredi 24 mars. Respectivement responsable qualité et communication et directrice de Sojadis, Valentin Morillon et Adeline Humeau mettent en avant le tournant numérique qu'a pris l'entreprise. Avec, par exemple, le lancement d'un configurateur de voitures auto-écoles, fin mars, début avril. PHOTO : CO - ALEXANDRE BLAISE

Garot : « Christelle Morançais est en campagne »

Guillaume Garot a saisi le préfet de région. PHOTO : ARCHIVES CO JOSSELIN CLAIR

Guillaume Garot, candidat de la liste « le printemps des Pays de la Loire », accuse Christelle Morançais (LR) de faire campagne sans dire qu'elle est candidate alors qu'une association de financement de sa campagne vient d'être créée.

C'est la polémique de cette fin de semaine. Depuis deux jours, Guillaume Garot (PS), tête de la liste Le printemps des Pays de la Loire, accuse Christelle Morançais (LR), la présidente de la région des Pays de la Loire, de faire campagne sans dire encore qu'elle est candidate. Sur France Bleu Maine, elle a déclaré jeudi : *« Je n'ai pas pris ma décision »*. Et répondant aux attaques du candidat socialiste lui reprochant d'utiliser les moyens de la Région pour faire campagne sans le dire, elle a rétorqué : *« Je ne vais pas arrêter de travailler. Je suis sur le terrain tous les jours depuis octobre 2017. Et je vais continuer jusqu'à la fin de mon mandat »*.

« Une association créée il y a dix jours »

Ce vendredi, l'équipe de campagne de Guillaume Garot persiste et signe, document à l'appui. *« Contrairement à ce que la Présidente sortante a affirmé ces derniers jours, nous avons la confirmation aujourd'hui que Christelle Morançais est en campagne puisqu'elle a créé son association de financement de campagne depuis 10 jours, comme l'atteste sa parution au journal officiel »*.

Pour Guillaume Garot, *« la concomitance de la création de l'association de financement électoral de Christelle Morançais et de la publication du magazine de la Région évoqué par Guillaume Garot, jette en effet un doute sur la sincérité des déclarations et des véritables intentions de la présidente sortante »*.

Serge DANILO

JUSTICE

Il vend pour 25 000 euros de vins à deux vieilles dames de 90 ans

Un représentant en vins comparaissait hier devant le tribunal correctionnel d'Angers pour abus de faiblesse. Il lui était reproché d'avoir vendu pour près de 25 000 euros de vins à deux sœurs de 94 et 91 ans. Des chablis, des bordeaux, des gewurztraminers, des muscats... Tout cela pour deux femmes célibataires et sans enfant qui, selon l'accusation et leurs neveux et nièces, n'avaient plus toute leur tête et constituaient des proies faciles pour tous les aigrefins de passage.

Celui-ci était venu deux fois au domicile de ces dames qui vivaient seules : une fois en octobre 2016 pour vendre pour plus de 5 000 euros de bonnes bouteilles ; une seconde fois, six mois plus tard, pour près de 19 000 euros !

« Elles étaient normales »

Cette fois, les neveux et nièces s'étaient inquiétés des dépenses inconsidérées de leurs vieilles tantes. Précisément, les deux dames avaient été placées un mois plus tard et c'est la directrice de leur Ehpad qui avait signalé la situation aux services de police.

Hier à l'audience, le représentant, aujourd'hui retraité, soutenait qu'il n'avait jamais eu conscience que les dames n'avaient pas toute leur tête. *« Je les avais trouvées normales*, expliquait le retraité, très désappointé de se retrouver pour la première fois de sa vie devant un tribunal. *C'était des personnes dotées d'un certain standing. Elles m'ont dit qu'elles voulaient offrir ces bouteilles. Elles avaient envie de faire plaisir »*.

Libre arbitre

« Elles ne distinguaient même pas les francs des euros, s'est levée la procureure Sophie Valente. *Elles n'avaient pas besoin de cette quantité ahurissante de vins. Vous aviez très bien compris qu'elles n'avaient pas toutes leurs facultés mentales »*.

C'est Me Marie Elgard, de Strasbourg, qui défendait l'ancien représentant. *« Elles ont bien répondu aux policiers ! Quand on est capable de répondre à des enquêteurs, on est capable de souscrire une vente. Et pourquoi n'auraient-elles pas voulu faire plaisir à leurs proches. On touche au libre arbitre : et si elles avaient envie d'acheter pour 25 000 euros du vin ? »*

Le tribunal, qui par définition a l'esprit tempérant, n'en a rien cru, condamnant le représentant à 4 mois de prison avec sursis. L'entreprise qui l'employait, qui était très défavorablement connue (plusieurs dizaines de plaintes sont en cours), a depuis déposé le bilan. Une des deux sœurs est décédée depuis les faits.

Jean-Yves LIGNEL

Il est interpellé à l'audience du tribunal pour être expulsé

Un homme violent a été condamné à 24 mois de prison avec sursis pour un trop long feuilleton de coups et d'humiliations commis sur sa compagne. Les violences ont duré entre décembre 2017 et février 2019, à Cholet, où le couple habitait, parfois devant les jeunes enfants de la maman, parfois sur la voie publique et devant des témoins.

Plusieurs fois, la jeune femme avait déposé plainte, avant de les retirer car cet homme de 32 ans, intérimaire de son état, lui faisaient invariablement de fausses promesses de changer.

Lors des débats d'hier, devant le tribunal correctionnel, la maman a expliqué avoir eu soudain la certitude que cet homme d'origine tunisienne ne s'amenderait jamais et ne restait avec elle que dans l'espoir d'avoir des papiers lui permettant de rester en France.

Elle a ainsi trouvé le courage de déposer une nouvelle plainte et de ne pas retirer celle-ci. La peine correspond aux réquisitions du parquet.

Toutefois cette sentence pourrait rester très théorique, comme le suivi judiciaire auquel cet homme a été condamné. En effet, la police attendait à l'audience ce monsieur pour faire appliquer sans délai une obligation de quitter le territoire dont il faisait l'objet depuis longtemps. Une escorte l'a interpellé dès la fin des débats, avant une très probable reconduite à la frontière.

J.-Y. L.

SORTIES

Annoncez gratuitement vos événements sur : www.infolocale.fr

ANGERS

50 nuances d'archives : exposition en ligne. Parmi 4 kilomètres de documents entrés aux Archives départementales depuis 6 années, une cinquantaine de pièces ont été sélectionnées pour une exposition à parcourir en ligne. Jusqu'au vendredi 2 avril, Archives départementales Maine-et-Loire, 106, rue de Frémur. Gratuit. Contact : 02 41 80 80 00, archives49@maine-et-loire.fr, www.archives49.fr

BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX

Printemps du castor. À l'occasion du printemps du castor, la Ligue pour la Protection des Oiseaux propose de partir à la recherche des traces et indices laissés par le plus gros rongeur d'Europe, et de découvrir son mode vie. Dimanche 28 mars, 14 h, Pont de Chacé, Chacé. Gratuit. Contact et réservation : 02 41 67 18 18, anjou.accueil@lpo.fr

MAUGES-SUR-LOIRE

Les animalitudes de Sylvia Karle-Marquet. L'artiste revisite les tableaux de grands maîtres flamands et italiens du XVe au XVIIe et les détourne avec humour et habilité pour présenter une satire de notre société. Jusqu'au mercredi 21 avril, librairie goûter Parchemins, 1, rue Charles-de-Renéville, Saint-Florent-le-Vieil. Gratuit. Contact : 02 41 42 92 14, librairieparchemins@orange.fr, http://librairieparchemins.blogspot.com